

CIVIL NET RH

GPEEC - Extraction au format xml



Référence du document	CivilNetRHIntranet_FP_Carrière_GPEEC.docx	
Module concerné	Carrière – GPEEC	
Auteur(s)	Equipe Civil Net RH	
Statut	Date de la dernière révision du document : 11/03/2016	
Destinataire(s)	Gestionnaires en charge de l'extraction GPEEC	

Objectif

Cette fiche de procédure décrit et détaille les étapes d'extraction du fichier GPEEC au format xml.

Sommaire

1 INTRODUCTION	2
2 PROCEDURE	3
2.1 PHASES DE L'EXTRACTION	3
2.2 ETAPES	4
2.2.1 Extraction	4
2.2.2 Compte-rendu de l'extraction – Fichier d'erreurs	4
2.2.3 Tables de correspondances	6
2.2.4 Fichier XML	7
2.2.5 Remarques	7

1 Introduction

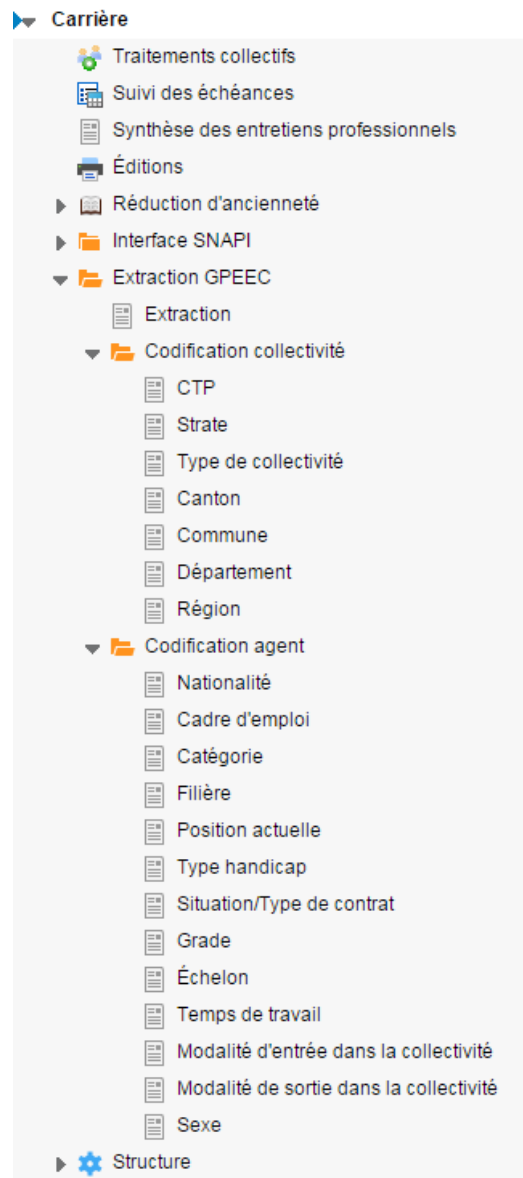
L'outil d'extraction GPEEC permet de récupérer diverses informations de l'application Civil Net RH et de les éditer au format « XML ». Après chaque édition, un compte-rendu d'extraction est édité au format « pdf » et contient toutes les erreurs rencontrées lors de cette extraction.

Ces informations sont extraites de deux façons différentes, en fonction des données :

- la première est l'extraction directe des données et la recopie de celles-ci dans le fichier XML,
- la deuxième permet la mise en place de codifications personnalisées, avec l'utilisation de tables de correspondances pour certaines données spécifiques. Ces tables seront donc à compléter par l'utilisateur.

Les caractéristiques de cet outil sont les suivants :

- le fichier XML est du type 3 : fichier (entrant vers l'infocentre_CDG_GPEEC) contenant les données « Collectivités » et « Agents »,
- le fichier ne contient aucune nomenclature propre, ce qui nécessite de compléter des correspondances vers la nomenclature de référence.



2 Procédure

2.1 Phases de l'extraction

Une extraction est composée de trois phases.

- **Première phase** : lancement de l'extraction. Lors de cette phase, les codes et libellés inconnus sont insérés dans les tables de correspondances et un fichier d'erreurs contenant le résultat de l'extraction est édité. Plusieurs erreurs sont possibles :
 - nouveau code inséré,
 - absence de correspondance pour un code d'une table de correspondance,
 - champ obligatoire mais non renseigné dans la base de données.
- **Deuxième phase** : correction des erreurs détectées dans le compte-rendu par l'utilisateur, par exemple en remplissant les champs vides des tables de correspondances nécessaires à l'extraction des données.

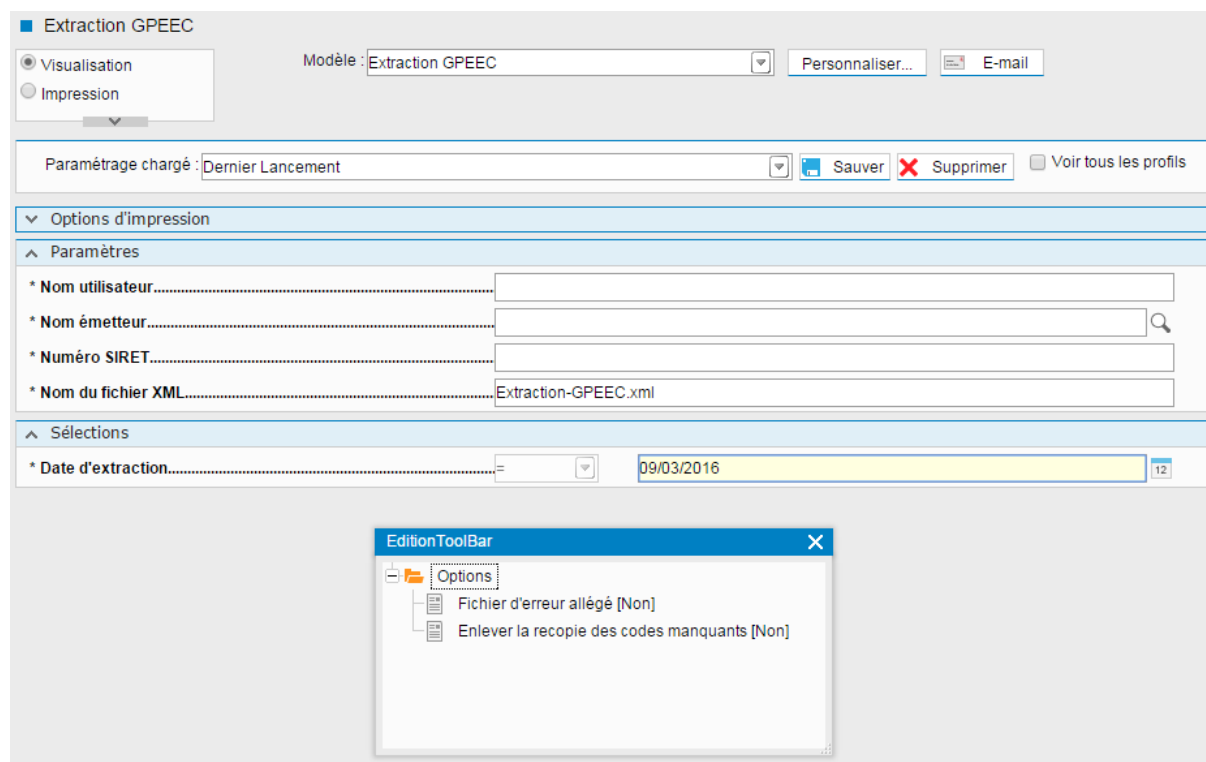
- **Troisième phase** : nouveau lancement de l'extraction et récupération du fichier au format XML.

Ces trois phases sont présentes dans le cas où l'on lancerait l'extraction pour la première fois ou s'il y a eu des modifications dans la base de données. Dans le cas contraire, l'extraction se déroule en une phase avec un lancement simple de l'extraction.

2.2 Etapes

2.2.1 Extraction

Brique Carrière, page Extraction GPEEC - Extraction



Renseigner les informations suivantes :

- **Nom utilisateur**,
- **Nom émetteur** : sélectionner une collectivité,
- **Numéro SIRET** : cette information est automatiquement remplie par le code SIRET de la collectivité sélectionnée précédemment, dans la mesure où ce dernier est saisi ; dans le cas contraire, le saisir manuellement,
- **Nom du fichier XML** : le nom du fichier doit se terminer par l'extension « .xml » et ne pas contenir de caractères spéciaux comme « \ / * ? < > »,
- **Date d'extraction**,
- **Fichier d'erreur allégé** : option permettant, si elle est à « Oui », de ne pas afficher dans le fichier d'erreurs les extractions n'ayant pas rencontré de problème,
- **Enlever la recopie des codes manquants** : option permettant, si elle est cochée à « Oui », de ne pas réafficher un code ayant déjà été marqué comme absent dans une extraction précédente.

2.2.2 Compte-rendu de l'extraction – Fichier d'erreurs

Le fichier d'erreur recense les erreurs qui se sont produites lors de l'extraction d'une collectivité ou d'un agent. Il permet également de vérifier les paramètres utilisés.

Extraction Fichier XML - GPEEC -

Critères d'extraction :

- Date d'extraction : 09/03/2016
- Nom de l'utilisateur : Utilisateur
- Nom de l'émetteur : COLLECTIVITE DE CIRIL
- Numéro SIRET : 123456789
- Type de fichier : 3
- Nom du produit : CIVIL Net RH
- Version du produit : 2.9
- Nom du fichier XML : Extraction-GPEEC.xml
- Date et heure de création : le : 2016-03-09 à : 11:29:05
- Version de la nomenclature de référence : 02.01
- Pas de nomenclature propre

Extraction des données :

Extraction Collectivité 00001	COLLECTIVITE DE CIRIL
CTP Propre : Nouveau code, absence de correspondance pour le code : N Canton : Nouveau code, absence de correspondance pour le code : 78 7 Commune : Nouveau code, correspondance identique pour le code : 78530 Département : Nouveau code, absence de correspondance pour le code : 78 Région : Nouveau code, absence de correspondance pour le code : 10	
Extraction Collectivité 00002	collectivité INTERCO
Commune : Nouveau code, correspondance identique pour le code : 00000	
Extraction Collectivité 00003	Collectivité TEST
CTP Propre : Nouveau code, absence de correspondance pour le code : V Canton : Nouveau code, absence de correspondance pour le code : 38 24 Commune : Nouveau code, correspondance identique pour le code : 38019 Département : Nouveau code, absence de correspondance pour le code : 38 Région : Nouveau code, absence de correspondance pour le code : 22	
Extraction Collectivité 00004	MARION
Pas d'erreur dans l'enregistrement	
Extraction Collectivité 00005	CCAS de CIRIL
Pas d'erreur dans l'enregistrement	
Extraction Collectivité 00006	Syndicat Communal
Pas d'erreur dans l'enregistrement	
Extraction Collectivité 00007	Eaux
Pas d'erreur dans l'enregistrement	
Extraction Collectivité 00008	Ville Thermale
Pas d'erreur dans l'enregistrement	

Types d'erreurs

- **Champ obligatoire** mais la valeur n'est pas renseignée dans la base de données. Pour corriger cette erreur, il est nécessaire de compléter l'information sous l'application Civil Net RH.
- **Absence de correspondance pour le code** : pour corriger cette erreur, il est nécessaire de remplir la zone « Code GPEEC » dans la table de codification correspondante.
- **Nouveau code, absence de correspondance pour le code** : il s'agit de la même erreur que la précédente mais en signalant que le code en question vient juste d'être rajouté dans la table de codification.

Si l'option « **Fichier d'erreur allégé** » n'est pas demandée, toutes les extractions sont mentionnées dans le compte-rendu, avec la précision « Pas d'erreur dans l'enregistrement » s'il n'y a aucune erreur sur les codes de la collectivité ou de l'agent en question.

Si l'option « **Recopie des codes manquants** » est demandée, si un code est manquant pour plusieurs extractions, il ne sera signalé que lors de la première extraction.

2.2.3 Tables de correspondances

Brique Carrière, pages Extraction GPEEC – Codification collectivité et Codification agent

Afin de définir la codification personnalisée de l'utilisateur pour l'extraction, les tables de codification sont disponibles.

■ Correspondance GPEEC Position		
Code CIRIL	Libellé	Code GPEEC
PS_ACTCPA	Cessation progressive d'activité (CPA)	1
PS_ACTMISDIS	Mise à disposition	6
PS_ACTMITTHE	Mi-temps thérapeutique	1
PS_ACTSANEXC	Exclusion temporaire pour sanction	-2
PS_ACTSANNON	Exclusion temporaire pour sanction sursis total	-2
PS_ACTSERNON	Services non faits sans déduction d'activité	-2
PS_ACTSTA	Actif (standard)	1
PS_ACTSUS	Suspension temporaire pour sanction	-2
PS_DETEXT	Détaché à l'extérieur	-2
PS_DETINT	Détaché	3
PS_INACFA	Congé de fin d'activité (CFA)	8
PS_INACONPAR	Congé parental	9
PS_INACONSPE	Congé spécial	-2
PS_INADEP	DEPART DEFINITIF	-2
PS_INADIS	Disponibilité	8
PS_INADISPER	Disponibilité pour convenances personnelles	8
PS_INAHORCAD	Hors cadre	7
PS_INASERHOS	Services hospitaliers	-2
PS_INASERMIL	Service militaire engagé	-2
PS_INASERNAT	Service national	-2
PS_INASERNON	Services non faits pour absence injustifiée	-2
PS_INASERSCO	Services scolaires	-2
PS_ACTPARTHE	Temps partiel thérapeutique	
PS_INADISOFF	Disponibilité d'office	
PS_MENDET	Détachement longue durée -EN-	

Correspondance GPEEC Position		
* Code CIRIL :	<input type="text" value="PS_ACTCPA"/>	
Libellé :	<input type="text" value="Cessation progressive d'activité (CPA)"/>	
Code GPEEC :	<input type="text" value="1"/>	

Depuis l'ensemble des pages de codification (Collectivité et Agent), il est nécessaire de compléter la codification propre correspondant à la codification CIRIL.

Sont disponibles les pages suivantes :

- **Codification collectivité** – Informations associées aux collectivités
 - CTP
 - Strate
 - Type de collectivité
 - Canton
 - Commune
 - Département
 - Région
- **Codification agent** – Informations associées aux agents
 - Nationalité
 - Cadre d'emploi
 - Catégorie
 - Filière
 - Position actuelle

- Type handicap
- Situation/type de contrat
- Grade
- Echelon
- Temps de travail
- Modalité d'entrée dans la collectivité
- Modalité de sortie dans la collectivité
- Sexe

2.2.4 Fichier XML

Le résultat de l'extraction est le fichier XML correspondant, ce dernier étant correct si le compte rendu d'erreur est vide.

Dans le cas contraire, le fichier XML est tout de même créé, mais ce dernier n'est conforme au « XSD » que s'il ne manque aucun code obligatoire, c'est-à-dire que si aucune erreur de type « Champ obligatoire mais la valeur n'est pas renseignée dans la base de données » n'est présente dans le compte rendu d'erreur.

Le fichier extrait se nomme par défaut « Extraction-GPEEC.xml ». Ce nom peut être modifié lors du lancement de l'extraction.

Le répertoire de sortie est le répertoire d'interface défini sur le serveur. Par défaut, le fichier est disponible dans le répertoire /ciril/prod/**interface**/civilgrh/.

2.2.5 Remarques

- Exploitation des n° SIRET

Le numéro SIRET n'était saisi jusqu'alors que dans la page Collectivités – Etablissement de la brique Collectivité.

Pour la déclaration GPEEC, la zone n° SIRET a été ajoutée à la page Collectivités de la brique Collectivité.

Code	Libellé	Type de collectivité
88877	COLLECTIVITE AMINE	08
00001	COLLECTIVITE DE CIRIL	08
99999	COLLECTIVITE HISTORIQUE	08
REN01	COLLECTIVITE RENAUD	08

* Code : 00001 * Libellé : COLLECTIVITE DE CIRIL SIRET : 543217800012

Localisation

Date de création : []/12 * Type : Commune

Date de dissolution : []/12 Etat : En activité

Pays : 100 FRANCE

Région : 10 Île-de-France

Département : 78 Yvelines

Arrondissement : 1 Mantes-la-Jolie

Canton : 7 Guerville

* Commune (INSEE) : 78530 Rosay

Etablissement principal : []

Coordonnées

Horaires d'ouverture

Informations diverses

- Tables de correspondances (Notions géographiques)

Des tables de correspondances sont pré-remplies afin de faire correspondre les codes utilisés par l'application Civil Net RH avec les valeurs d'exploitation de la nomenclature propre de l'outil d'import. Pour autant, les correspondances des notions géographiques (commune, canton, département, région) restent à votre charge.

Il est constaté que l'outil d'import n'impose pas de valeur d'exploitation pour les notions géographiques. Les valeurs d'origine sont donc appropriées au fonctionnement. Il suffit de les recopier.